



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

services d'urgence

Question écrite n° 58896

Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation d'abandon dans laquelle se trouve livré le Sud-Ouest marnais. La réorganisation du service des urgences médicales dans ce secteur rural à partir du 1er octobre 1999 a mal été menée, ce qui a pour effet de mettre les habitants en situation de danger. L'installation d'une antenne SMUR avec des médecins spécialistes de l'urgence aurait pu être une bonne chose, mais, faute d'un nombre suffisant de ces médecins, ce service ne fonctionne plus la nuit, de 20 heures à 10 heures. Dans le même temps, l'accueil des urgences à l'hôpital est fermé. Or les délais d'intervention des SMUR périphériques sont de l'ordre d'une heure. Les professionnels locaux de la santé doivent donc faire face à cette situation d'abandon. Ils tentent bien évidemment de pallier cette carence médicale chaque fois qu'on les demande mais ne désirent pas être tenus pour responsables des conséquences fâcheuses qui résulteraient d'un retard de prise en charge des patients. Circonstance aggravante, la pénurie de médecins de campagne est une triste réalité fortement perceptible dans le sud du département. Les personnes demeurant à l'écart des grands centres urbains doivent avoir les mêmes chances que les autres. Ce n'est manifestement pas le cas dans le Sud-Ouest marnais. Compte tenu de l'évidente déficience du service public, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les mesures qu'il entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58896

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1493